

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATTE
DU 06 JANVIER 2020 à 19H30

Présents : BAZZOLI Yvan, BAZZOLI Maryse, BERNARD Daniel, BUISSON Nicole, BUTEZ Marie-Laure, CLAUDEPIERRE Bernard, DORLY Dominique, FAVETTO Jean-Pierre, KARA Nathalie, LOUET Isabelle, MARCHAND Gilbert, MIETON Mickaël, PAIN Joseph, PELERIN Gérard, PINET Martine, ROUX André et VAYSSIERE Agnès.

Pouvoirs : ABRIC Jean-Philippe ayant donné pouvoir à MARCHAND Gilbert, DEYGAS Marie-Christine ayant donné pouvoir à DORLY Dominique

Secrétaire de séance : BERNARD Daniel

ORDRE DU JOUR

- 2020-001: Acquisition foncière d'un terrain et d'une maison de ville située 10 Grande Rue, appartenant aux conjoints CHABBI.
- 2020-002: Réhabilitation de l'école élémentaire Léa BLAIN- demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020.
- 2020-003 : Convention école de musique municipale avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM).
- 2020-004 : Dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2020- budget communal.
- 2020-005 : Renouvellement de la convention d'occupation précaire d'un local communal sis 84 route de Saint-Antoine l'Abbaye à Sandra DECARD, vétérinaire.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire :

- d'**ACQUERIR** une parcelle cadastrée B 816 d'une contenance totale de 53 m² et une maison située 10 Grande Rue, appartenant aux conjoints CHABBI, compte tenu de l'intérêt de ce site pour la commune, en vue d'un projet de travaux de voirie dans la Grande Rue. L'acquisition sera négociée à 17 000 euros maximum et les frais d'actes notariés et de diagnostic immobilier seront à la charge de la commune.
- de **SOLLICITER** auprès de l'Etat la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) , au titre de la programmation 2020, nécessaire à l'exécution de l'opération de réhabilitation de l'école élémentaire Léa BLAIN consistant à mettre en conformité l'accessibilité P.M.R, à restaurer et isoler les façades et toiture, et à remplacer les menuiseries et fermetures, selon le tableau de financement suivant :

		DETR 2020 (20% d'un montant de dépense plafonné à 1M€)	DEPARTEMENT	AUTOFINANCEMENT
Travaux TOTAL HT	274500€	54 900€	164 700€	54 900€

- d'**APPROUVER** les dispositions de la convention relative à l'autorisation d'utilisation des photocopies de musique imprimée protégée avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM), selon la tranche définie à l'avance et correspondant à la tranche 1 pour l'école de musique municipale de Chatte.

• d'**AUTORISER** le Maire, à engager, liquider et mandater les crédits d'investissements pour les opérations suivantes du budget principal :

- - Opération n°11 – Voirie 35 000 €
- - Opération n°12 – Bâtiments scolaires 22 000 €

Soit un total de : 57 000€

et de s'engager à inscrire ces crédits lors du vote du budget primitif 2020.

• de **RENOUVELER** avec Madame Sandra DECARD, vétérinaire, la convention d'occupation précaire et révocable concernant le local communal situé 84 Route de Saint-Antoine, du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2023, afin d'y exercer sa profession.

La séance est levée à 19 heures 55 minutes

Le Maire
André ROUX